Créteil, le 3 Avril 2020

Monsieur Le Président du Conseil Départemental
du Val de Marne
Hôtel de Département
21/29 avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

Monsieur le Président,

Nos organisations de retraités s'adressent à vous pour vous faire part de nos plus vives inquiétudes concernant les conséquences de la pandémie de COVID 19 sur les personnes âgées dans les EHPAD et à domicile dans notre département.

Comme vous le savez, **la Région Ile de France** fait partie des régions les plus touchées en France. Or jusqu'à fin mars il n'y avait eu en EHPAD aucun recensement des personnes contaminées (personnels soignants ou résidants). Le 2 Avril, le Directeur de la Santé pour la première fois a fait le point : 884 personnes âgées sont décédées dans les EHPAD français et 14 638 cas ont été déclarés, bilan selon lui incomplet dans la mesure où la collecte n'était pas exhaustive et où il existait d'importants écarts d'une région à l'autre dans ce processus.

D'après ce que nous avons entendu, la Région Ile de France n'aurait pas fait remonter de chiffres précis. Mais on lit dans la presse (*Alternatives Economiques* du 2 avril) un article qui signale les EHPAD du Val de Marne comme particulièrement impactés. On a pu entendre sur LCI, vendredi 3 avril, un soignant déclarer que dans un EHPAD du Val de Marne, il y avait un à deux morts par jour, depuis plusieurs jours.

Il faut ajouter à cette **situation la pénurie de matériel** de protection des malades et du personnel soignant : masques FFP2 ET FFP3, gants, écrans faciaux, lunettes de protection, blouses d'isolement, gel hydro-alcoolique.

Enfin, alors qu'ils sont déjà en nombre insuffisant, **une partie des personnels ne peut assurer son service :** certains sont malades, d'autres obligés de garder leurs enfants à domicile car ils ne sont pas considérés comme soignants et ne peuvent bénéficier du dispositif mis en place par l'Education Nationale et les communes.

Nous savons hélas que **les services d'aide à domicile** sont dans la même situation, pire parfois.

Pour être complètement objectif, un bilan plutôt positif a été fait dans *94Citoyens* par le Directeur du Groupement des EHPAD publics du Val de marne pour 13 établissements. Mais

notre département en compte 73, et 42 résidences-autonomie qui n'ont ni les infirmières ni les médecins dont ce groupement dispose.

Si nous pouvons nous féliciter de la générosité et du dévouement de tous les personnels, nous ne pouvons taire, Monsieur le Président, notre inquiétude dans ce contexte.

La gravité de la situation justifie que les personnes âgées et leurs proches disposent en toute transparence des informations sur l'évolution de l'épidémie dans le département, et des conditions d'accès aux soins. Cela relève de la compétence du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie que vous présidez. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour que sa formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes âgées s'autosaisisse de cette question comme le prévoit le règlement intérieur.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Contacts :

CGT : Odette TERRADE o.terrade@orange.fr 06 07 15 89 22
FO : Joel SAGET joel.saget@laposte.net
FSU : Jean AMAR amarjean@orange.fr 06 84 12 32 61
Solidaires : Jean-Louis MARZIANI jlmarziani@orange.fr 06 70 94 20 16
FGR-FP : Micheline REDOUTE micheine.redoute@wanadoo.fr 06 30 77 15 50